



REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE DE LEFOREST

D-2025-92

Nous, Christian MUSIAL, Maire de LEFOREST,

Vu l'article L2122-22-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°1-1 du Conseil Municipal en date du 11 juillet 2023, autorisant Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des contrats de la commande publique dans la limite des seuils de procédures formalisées pour les marchés de fournitures et de services et dans la limite de 900 000 € pour les marchés de travaux,

Vu la décision n° D-2024-08 attribuant le marché n°23.05 : MENUISERIES INTERIEURES – MOBILIER - REHABILITATION DE LA PISCINE MUNICIPALE à la société DELEPIERRE,

Considérant la nécessité d'ajouter aux prestations l'habillage des poutres supplémentaires demandé ainsi que les diverses définitions,

Considérant que le montant global des modifications s'élève à 2 745.85 € H.T représentant 3.76 % du montant initial du marché,

DECIDONS

Article 1 : de conclure l'avenant tel que décrit supra.

Article 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, conformément à l'article L.2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil municipal et figurera au recueil des décisions.

Leforest, le 22 septembre 2025

Le Maire,

Christian MUSIAL



Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville - 61790 LEFOREST

Tel : 03.91.83.06.20 - Fax : 03.91.83.06.21 - Courriel : mairie@villedeleforest.fr

Site internet : www.villedeleforest.fr

